



## Conseil économique et social

Distr. générale  
31 janvier 2024

Français  
Original : anglais

### Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

#### Quatre-vingtième session

Bangkok, 22-26 avril 2024

Point 4 d) de l'ordre du jour provisoire\*

**Examen de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique et questions relatives à l'appareil subsidiaire de la Commission : réduction des risques de catastrophe**

## Généraliser le recours aux alertes précoces dans le cadre de l'action préventive grâce à la mise en œuvre d'une stratégie régionale

### Note du secrétariat

#### Résumé

Selon le rapport de 2023 sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique (*Asia-Pacific Disaster Report 2023: Seizing the Moment – Targeting Transformative Disaster Risk Resilience*), les foyers de risque actuels s'intensifient et de nouveaux foyers apparaissent. Consciente de l'augmentation des besoins en matière d'adaptation au climat, dans sa résolution 79/1, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique s'est engagée à prendre des mesures de lutte contre les changements climatiques et leurs répercussions et à mettre en place des systèmes d'alerte rapide pour tous au niveau régional. Par la suite, à sa huitième session, le Comité de la réduction des risques de catastrophe a demandé que le secrétariat facilite la mise en œuvre d'une stratégie régionale pour les alertes rapides en Asie et dans le Pacifique.

Conformément aux décisions susmentionnées, le secrétariat met l'accent, dans le présent document, sur les activités de mise en œuvre d'une stratégie régionale visant à répondre aux besoins non satisfaits en matière d'alertes rapides dans les foyers de risques multiples de l'Asie et du Pacifique. De plus, il explique comment une stratégie régionale pourrait servir à généraliser la mise en œuvre du Plan d'action au niveau des décideurs sur l'alerte rapide pour tous (2023-2027). Les modèles mondiaux ne peuvent pas générer efficacement les données nécessaires à la prévision aux niveaux national et local, à moins d'intégrer de manière fluide les chaînes de valeur de l'information aux chaînes de valeur régionales et sous-régionales. C'est à ces niveaux que des lacunes critiques continuent de toucher les pays à haut risque et à faible capacité qui sont affectés de manière disproportionnée par les catastrophes et les changements climatiques. Les activités entreprises par le secrétariat aux niveaux national, régional et mondial pour soutenir ces objectifs sont également mises en évidence.

La Commission est invitée à prendre note du présent document et à donner de nouvelles directives au secrétariat concernant ses activités dans ce domaine.

\* ESCAP/80/1.

## I. Introduction

1. L'Asie et le Pacifique restent la région la plus touchée par les catastrophes dans le monde et les catastrophes provoquées par les changements climatiques font peser une menace de plus en plus sérieuse sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans la région. En 2023, 145 catastrophes ont coûté la vie à plus de 54 000 personnes, affecté 47 millions d'autres et infligé des dommages économiques estimés à 45 milliards de dollars, soit 0,12 % du produit intérieur brut (PIB) régional<sup>1</sup>. Cependant, les décès et les pertes économiques dus aux catastrophes sont inégalement répartis dans la région Asie-Pacifique : ce sont surtout les pays les moins avancés qui en subissent les conséquences.

2. Comme le montre le rapport de 2023 sur les catastrophes en Asie et dans le Pacifique (*Asia-Pacific Disaster Report 2023: Seizing the Moment – Targeting Transformative Disaster Risk Resilience*), le coût de l'inaction, mesuré par l'intermédiaire des pertes économiques annuelles moyennes de la région, devrait passer de 2,9 % du PIB régional dans le scénario climatique actuel à 3,0 % du PIB régional selon un scénario de réchauffement de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, avec des conséquences significatives sur des secteurs clés tels que l'agriculture et l'énergie. Pour protéger les populations et les acquis du développement, une adaptation porteuse de changements qui touche l'ensemble de la société, de l'économie et de la gestion de l'environnement est nécessaire. Il s'agit notamment d'investir dans des stratégies d'adaptation aux catastrophes et aux changements climatiques tenant compte des risques et dans des stratégies de réduction des risques, telles que les systèmes d'alerte rapide, qui sont beaucoup plus rentables que les interventions et le relèvement après une catastrophe. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) note que les investissements nécessaires à une adaptation porteuse de changements sont estimés à 0,49 % du PIB régional<sup>2</sup>. De plus, pour prendre des décisions tenant compte des risques, il convient de mieux comprendre les pertes et les dommages dans la région, à l'aide des innovations dans le domaine des technologies numériques.

3. Les systèmes d'alerte rapide sont des mesures d'adaptation essentielles qui permettent de sauver des vies, de préserver les moyens de subsistance et de limiter les pertes et les dommages. Les pays où la couverture des services d'alerte rapide est limitée ou modérée ont des taux de mortalité due aux catastrophes huit fois plus élevés que les pays où la couverture de ces systèmes est substantielle ou étendue. Lors de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, tenue le 8 novembre 2022, le Secrétaire général a présenté le Plan d'action au niveau des décideurs sur l'alerte rapide pour tous (2023-2027), qui a pour objectif de faire en sorte que chaque personne

---

<sup>1</sup> Les données sur le nombre de personnes décédées ou affectées proviennent du Centre de recherche sur l'épidémiologie des catastrophes, EM-DAT : base de données sur les situations d'urgence. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.emdat.be> (page consultée le 24 janvier 2024). Les données sur le PIB proviennent de la Banque mondiale, base de données ouvertes de la Banque mondiale. Disponible à l'adresse suivante : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.CD> (page consultée le 20 juin 2023).

<sup>2</sup> *Asia-Pacific Disaster Report 2023: Seizing the Moment – Targeting Transformative Disaster Risk Resilience* (publication des Nations Unies, 2023).

sur Terre soit protégée par des systèmes d’alerte rapide dans un délai de cinq ans.

4. L’objectif stratégique du Plan d’action est de mobiliser les différentes organisations et les mécanismes de financement dans le cadre d’une coordination et d’une collaboration inégalées afin de travailler collectivement à la réalisation de l’objectif commun. Parvenir à une couverture mondiale pose des défis considérables. Malgré une multiplication par deux de la couverture depuis 2015, la moitié de la planète n’a toujours pas accès à ces mécanismes d’alerte cruciaux. Cet écart est particulièrement prononcé dans les régions vulnérables, où persistent des lacunes en matière de connaissance des risques, de préparation et de mise en place de systèmes d’alerte rapide multidangères. Les problèmes de connectivité à Internet et au réseau mobile bloquent la mise en place des systèmes d’alerte rapide, et la coordination des financements reste sous-utilisée malgré des investissements importants. Le Plan d’action prévoit donc de nouveaux investissements initiaux ciblés à hauteur de 3,1 milliards de dollars entre 2023 et 2027.

5. Dans le cadre du Plan d’action, qui englobe les quatre piliers de l’alerte rapide (voir figure I), la mise en œuvre au niveau mondial est structurée de la manière suivante :

- a) Connaissance et gestion des risques de catastrophes (pilier 1), sous la direction du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes ;
- b) Observations et prévisions (pilier 2), sous la direction de l’Organisation météorologique mondiale (OMM) ;
- c) Diffusion et communication (pilier 3), sous la direction de l’Union internationale des télécommunications ;
- d) Préparation à l’intervention (pilier 4), sous la direction de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Figure I  
Les quatre piliers d’un système d’alerte rapide



Source : d’après Cyrille Honoré, « UN Early Warnings for All initiative », présentation faite lors de l’atelier intégré du Comité CESAP/OMM des typhons, Bangkok, 28 novembre 2023.

## II. Initiative « Alertes précoces pour tous » en Asie et dans le Pacifique

6. En 2023, le Groupe de travail du Groupe des Vingt sur la réduction des risques de catastrophe a constaté que la nécessité de donner la priorité aux efforts de réduction des risques de catastrophes n'était nulle part aussi urgente qu'en Asie et dans le Pacifique<sup>3</sup>. À mesure que les températures continuent d'augmenter, de nouveaux foyers de catastrophes apparaissent et les risques existants s'intensifient. Plus de 80 % de la population de la région est exposée à des risques multiples<sup>4</sup>. Faisant écho à l'initiative « Alertes précoces pour tous » du Secrétaire général, le Groupe de travail a érigé la couverture mondiale des systèmes d'alerte rapide en priorité n° 1<sup>5</sup>.

7. Dans le document final de sa réunion, qui s'appuie sur le document de la CESAP intitulé « Compendium of multi-hazard early warning cooperation » et lancé lors d'une manifestation parallèle à la réunion du Groupe de travail, le Groupe de travail du Groupe des Vingt sur la réduction des risques de catastrophe recommande d'améliorer la couverture universelle des systèmes d'alerte rapide multidangers et de renforcer les mesures précoces et anticipatives en encourageant les investissements, en tenant compte des besoins et des contextes spécifiques des différentes régions et en adoptant une approche transfrontière.

8. L'initiative « Alertes précoces pour tous » est récemment entrée dans la phase de mise en œuvre, qui comprend la planification et la coordination, assurées par les organisations responsables des quatre piliers et d'autres organisations de mise en œuvre, et l'exécution concrète sur le terrain. Sur les 30 pays<sup>6</sup> retenus pour une mise en œuvre accélérée au niveau mondial, 11 se trouvent en Asie et dans le Pacifique. La sélection s'est faite sur la base de facteurs tels que les programmes existants, le financement disponible, la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et le statut de pays à haut risque (par exemple, les pays les moins avancés, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral). Dans la région, les pays retenus sont le Bangladesh, le Cambodge, les Fidji, les Îles Salomon, Kiribati, les Maldives, le Népal, la République démocratique populaire lao, le Samoa, le Tadjikistan et les Tonga.

9. Pour soutenir la mise en œuvre du Plan d'action au niveau régional, dans sa résolution 79/1, la CESAP a prié la Secrétaire exécutive de mobiliser les organismes et institutions spécialisées des Nations Unies compétents, les

<sup>3</sup> Groupe de travail du Groupe des Vingt sur la réduction des risques de catastrophes, « Early Warnings for All in Asia and the Pacific: opportunities for action ». Disponible à l'adresse suivante : <https://g20drrwg.preventionweb.net/media/86863/download?startDownload=true> (page consultée le 28 décembre 2023).

<sup>4</sup> *Asia-Pacific Disaster Report 2023*.

<sup>5</sup> Groupe de travail du Groupe des Vingt sur la réduction des risques de catastrophes, « Roadmap ». Disponible à l'adresse suivante : <https://g20drrwg.preventionweb.net/2023/g20-working-group-areas>.

<sup>6</sup> Il s'agit d'Antigua-et-Barbuda, du Bangladesh, de la Barbade, du Cambodge, des Comores, de Djibouti, de l'Équateur, de l'Éthiopie, des Fidji, du Guatemala, du Guyana, d'Haïti, des Îles Salomon, de Kiribati, du Libéria, de Madagascar, des Maldives, de Maurice, du Mozambique, du Népal, du Niger, de l'Ouganda, de la République démocratique populaire lao, du Samoa, de la Somalie, du Soudan, du Soudan du Sud, du Tadjikistan, du Tchad et des Tonga.

organisations régionales et sous-régionales ainsi que les organisations non gouvernementales et de collaborer avec eux, de mettre en place des systèmes d'alerte rapide pour tous au niveau régional et d'appuyer les priorités régionales et sous-régionales visant à relever les défis liés au climat. En outre, à sa huitième session, le Comité de la réduction des risques de catastrophe a recommandé au secrétariat de poursuivre l'élaboration d'une stratégie régionale visant à soutenir la mise en place de l'alerte rapide pour tous d'ici à 2027 en renforçant les systèmes d'alerte précoce multidangers en Asie et dans le Pacifique, en coordination avec les États membres et les partenaires concernés<sup>7</sup>.

### III. Besoins non satisfaits en matière d'alerte rapide dans les foyers de risques multiples des sous-régions de l'Asie et du Pacifique

10. Dans le rapport intitulé *Global Status of Multi-Hazard Early Warning Systems: Target G*, l'OMM et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes fournissent une analyse de l'état des systèmes d'alerte rapide multidangers, y compris une analyse complète des quatre piliers d'un système d'alerte rapide, en ayant recours à leur mécanisme de communication de l'information sur la cible G du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030).

11. En Asie et dans le Pacifique, seuls 33 pays (57 %) ont communiqué des informations sur la disponibilité des systèmes d'alerte rapide et seuls 15 pays ont soumis des données sur les quatre indicateurs de la cible G. Le score composite moyen obtenu par les 33 pays au titre de la cible G, qui mesure les progrès globaux réalisés dans la mise en place d'un système d'alerte rapide multidanger, était de 0,52 sur 1<sup>8</sup>. Une désagrégation des scores de la cible G par pilier du système d'alerte rapide montre ce qui suit : le pilier 3 a le score le plus haut dans la région, où 31 pays ont obtenu un score moyen de 0,81, suivi du pilier 2 avec 0,78 et du pilier 4 avec 0,75. Toutefois, le pilier qui nécessite le plus d'investissements dans la région est le pilier 1 : seuls 17 pays ont communiqué des informations sur cet indicateur, avec un score moyen de 0,47, ce qui est nettement inférieur au score des autres piliers.

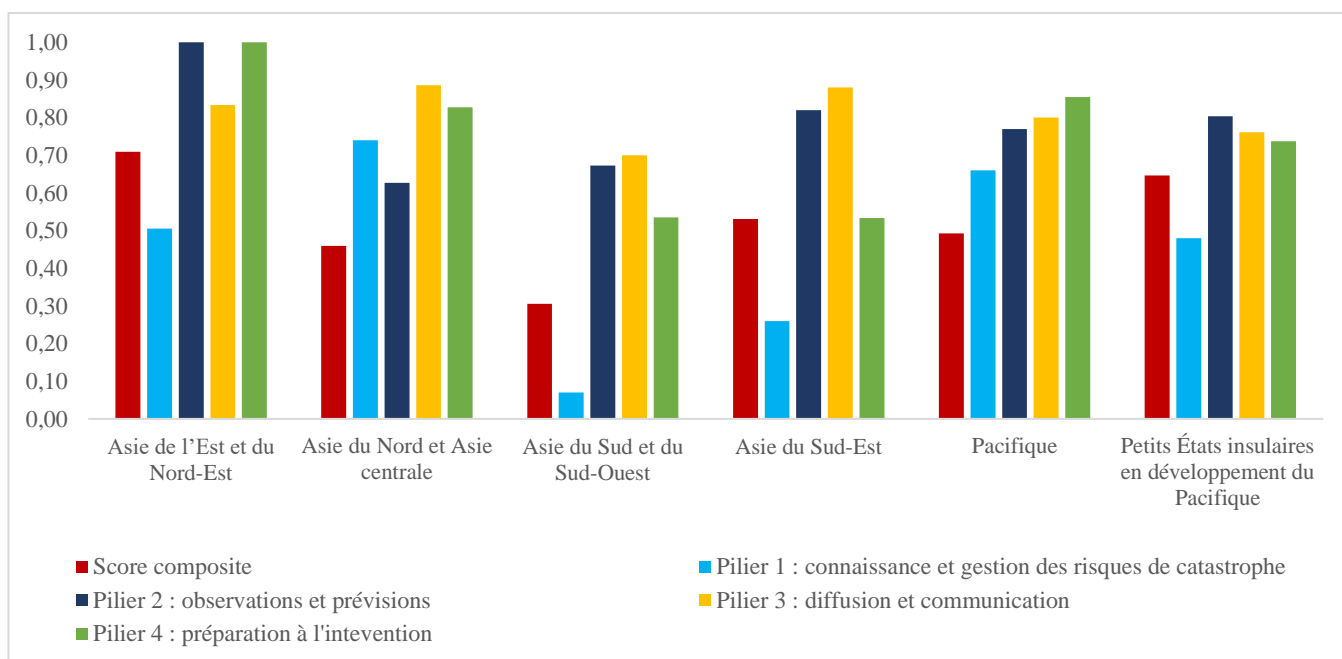
12. Une analyse plus poussée du rapport de l'OMM et du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes révèle des lacunes considérables dans les systèmes d'alerte rapide par sous-région en Asie et dans le Pacifique (voir figure II). Par exemple, en Asie du Sud et du Sud-Ouest, six pays ont fait rapport sur la cible G. Les rapports montrent que la sous-région a le score composite le plus bas, ce qui prouve qu'il s'agit de la couverture la moins étendue des systèmes d'alerte rapide multidangers. Le score du pilier 1 est particulièrement faible par rapport à celui des autres sous-régions, mais ce score est probablement faussé, car un seul pays a rendu

<sup>7</sup> ESCAP/CDR(8)/6.

<sup>8</sup> Explication de la pondération : 1 = mise en œuvre complète ; 0,75 = mise en œuvre substantielle, des progrès supplémentaires sont nécessaires ; 0,50 = mise en œuvre modérée, ni complète ni substantielle ; 0,25 = mise en œuvre limitée ; 0 = pas de mise en œuvre ou système inexistant. Pour plus d'informations, voir Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, « Directives techniques pour le suivi et la publication de rapports sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs mondiaux du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe », décembre 2017.

compte de cet indicateur. Dans la sous-région, le pilier 3 obtient les meilleurs résultats et c'est sur cet indicateur que le plus grand nombre de pays ont communiqué des informations. Étant donné qu'environ 50 % de la population de la sous-région est touchée par des sécheresses, des inondations, des vagues de chaleur et des vents de surface<sup>9</sup>, l'accès à des systèmes d'alerte rapide multidangers complets est essentiel.

Figure II  
Scores de la cible G dans les sous-régions de l'Asie et du Pacifique



Source : calculs effectués par la CESAP à partir de données fournies par le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes le 12 décembre 2023.

13. En Asie du Nord et en Asie centrale, sept pays ont communiqué des informations sur la cible G. L'Arménie a rendu compte des quatre indicateurs, tandis que le Kirghizistan a fait état de trois indicateurs. La Fédération de Russie, le Kazakhstan et l'Ouzbékistan n'ont fourni des informations que sur les piliers 3 et 4, mais avec un score de 1, le score le plus élevé qui puisse être obtenu. Dans la sous-région, les administrations locales et nationales ont réalisé des progrès significatifs dans la mise en place de systèmes adéquats de diffusion des alertes (pilier 3). Des insuffisances critiques subsistent toutefois dans les piliers 1 et 2. Il sera important de mettre en place un système d'alerte rapide multidanger centré en priorité sur les sécheresses et les vagues de chaleur, ainsi que de renforcer les capacités à surveiller les tempêtes de sable et de poussière, qui touchent plus d'un cinquième de la population.

14. Sur les 11 pays de l'Asie du Sud-Est, seuls l'Indonésie, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines et la Thaïlande ont communiqué leur score sur la cible G et seuls l'Indonésie et le Myanmar ont communiqué leurs résultats sur les quatre piliers en 2023. De toutes les sous-régions, l'Asie du Sud-Est est celle qui compte le plus grand nombre de décès par rapport à la population. Une des causes sous-jacentes pourrait être les capacités variables

<sup>9</sup> ESCAP/CDR(8)/4.

de la sous-région dans chacun des piliers de l'alerte rapide, notamment des insuffisances notables dans la fourniture d'informations relatives aux risques de catastrophe aux niveaux national et local (pilier 1). Toutefois, la faible fréquence de la communication d'informations sur la mise en œuvre du Cadre de Sendai rend difficile l'analyse des capacités sous-régionales.

15. Sur les sept pays de l'Asie de l'Est et du Nord-Est, seuls le Japon, la Mongolie et la République de Corée ont communiqué leur score sur la cible G. Il s'agit du taux de réponse le plus faible (43 %) de toutes les sous-régions, ce qui indique que le score moyen ne reflète pas exactement la sous-région dans son ensemble. Cependant, la sous-région est la mieux équipée en termes de systèmes d'alerte rapide multidangers grâce à la solidité de la planification des administrations locales (pilier 4) et des observations et des prévisions (pilier 2). Ces efforts devront être poursuivis et intensifiés, entre 60 et 80 % de la population de la sous-région étant fortement exposée aux risques d'inondation et de vent de surface selon les scénarios de référence de réchauffement de la planète de 1,5 °C et de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels.

16. Dans le Pacifique (y compris les petits États insulaires en développement du Pacifique), 12 pays au total ont fait rapport sur l'état d'avancement de la cible G. Bien que la perte annuelle moyenne de PIB liée aux catastrophes dans la sous-région (8 %) représente le double de celle des autres sous-régions, le Pacifique a considérablement amélioré ses systèmes de surveillance et de prévision (pilier 2), en grande partie grâce à des modalités de services partagés. Il existe toutefois des lacunes majeures dans la connaissance des risques de catastrophes (pilier 1). Pour que les systèmes d'alerte rapide multidangers couvrent chaque personne dans le Pacifique, les systèmes d'alerte rapide en cas de cyclone tropical et d'inondation doivent atteindre les populations vulnérables (qui représentent plus de 80 % de la population totale) afin de réduire significativement le nombre de morts et de personnes touchées par les catastrophes.

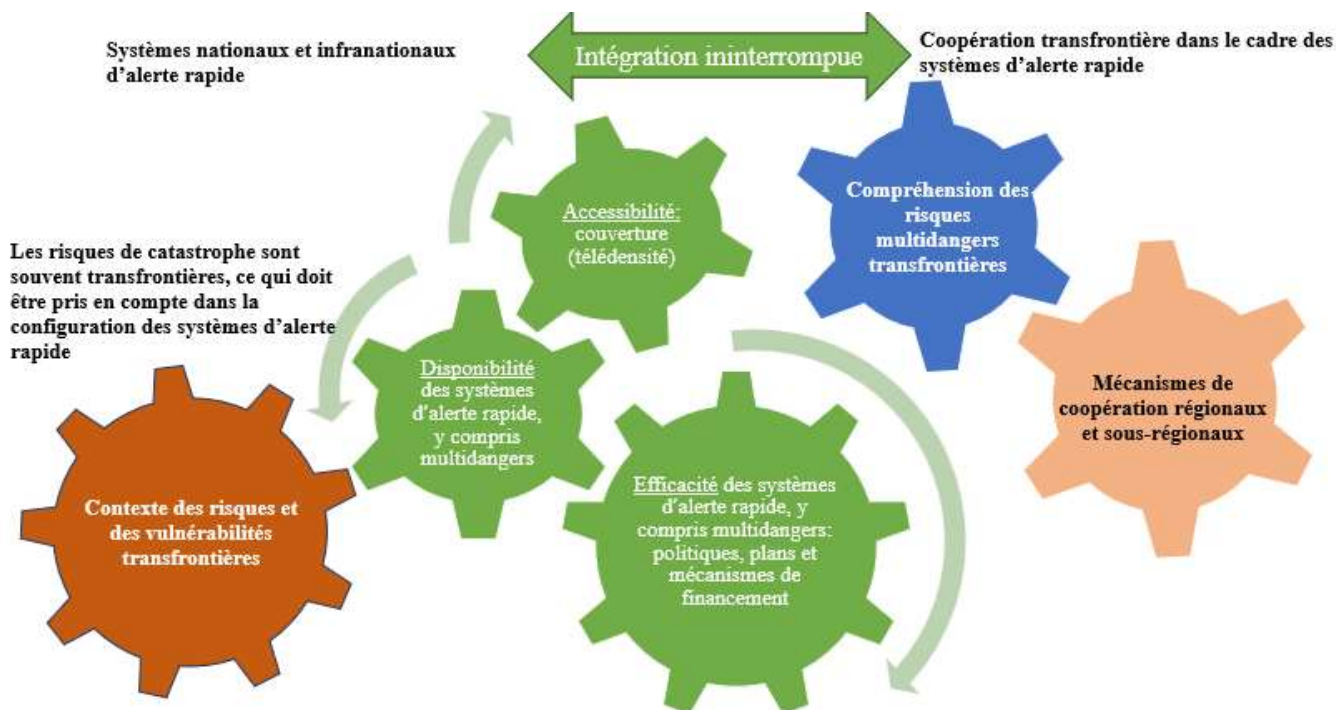
17. Parmi les quatre piliers des systèmes d'alerte précoce, le pilier 1 est essentiel dans la chaîne de valeur de l'information pour soutenir la détection, la diffusion de l'information et l'intervention dans le cadre des autres piliers, tout en protégeant les personnes, les moyens de subsistance et les biens. Les scores nettement inférieurs de ce pilier dans toutes les sous-régions, et en particulier dans les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral, montrent l'existence d'une lacune critique dans les chaînes de valeur de l'information sur les alertes rapides et devraient être réglés d'urgence pour assurer l'efficacité des systèmes d'alerte précoce multidangers et pour élaborer une stratégie sur les alertes rapides dans la région.

#### **IV. Stratégie régionale pour l'alerte rapide pour tous**

18. En Asie et dans le Pacifique, la mise en œuvre d'une stratégie régionale renforcerait les capacités nationales et transfrontières à répondre aux besoins non satisfaits en termes de disponibilité, d'accessibilité et d'efficacité des systèmes d'alerte rapide multidangers afin de protéger les personnes vulnérables et leurs moyens de subsistance. Ce faisant, la stratégie régionale s'appuierait sur la nécessité de combler les lacunes dans les chaînes de valeur de l'information, en particulier pour le premier pilier, aux niveaux mondial, régional, national et local. Les risques de catastrophes ayant souvent

des origines et des incidences transfrontières, les systèmes d’alerte rapide multidangers qui intègrent sans discontinuité les chaînes de valeur de l’information doivent être configurés à tous les niveaux de la coopération transfrontière dans le domaine des systèmes d’alerte rapide. Fondés sur la compréhension des risques et des vulnérabilités partagés, des systèmes d’alerte rapide efficaces en Asie et dans le Pacifique peuvent être mis en place et étendus par des mécanismes de coopération régionale et sous-régionale (voir figure III).

Figure III  
**Stratégie régionale pour les systèmes d’alerte rapide multidangers**



Source : Division des technologies de l’information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe de la CESAP, 2024.

19. Par exemple, le Comité CESAP/OMM des typhons et le Groupe d’experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux ont été créés il y a plus de 50 ans pour sauver des vies et réduire les dommages économiques causés par les cyclones tropicaux transfrontières grâce à une coopération sous-régionale régulière et coordonnée visant à renforcer la résilience (voir l’encadré 1). Le Dispositif régional intégré d’alerte rapide multirisque pour l’Afrique et l’Asie est un autre exemple d’approche stratégique régionale et multilatérale en matière d’alerte rapide (voir encadré 2).

20. La stratégie régionale pour les systèmes d’alerte rapide devrait soutenir tous les piliers de ces systèmes, en mettant l’accent sur la création de chaînes de valeur de l’information, le renforcement des capacités nationales en investissant dans les innovations numériques et géospatiales pour les systèmes d’alerte rapide multidangers et le renforcement des mécanismes existants, tels que le Fonds d’affectation spéciale multidonateur de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques.



## Encadré 1

**Stratégie régionale du Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux et du Groupe d'experts des cyclones tropicaux****Cyclones Mocha et Biparjoy**

Le Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux et le Comité CESAP/OMM des typhons ont mis en place une stratégie régionale pour les systèmes d'alerte rapide couvrant les bassins de l'océan Indien et de l'océan Pacifique. Ils sont associés au Programme concernant les cyclones tropicaux de l'OMM. Ces plateformes intergouvernementales ont permis de suivre et de surveiller avec succès d'innombrables cyclones tropicaux, de leur formation à leur arrivée sur terre, grâce à une collaboration transfrontière comprenant le partage de données en temps réel et l'échange d'informations sur les risques. Les plateformes ont joué un rôle dans l'alerte rapide liée à deux cyclones récents et aux typhons du Pacifique, soulignant leur efficacité dans l'amélioration des résultats.

Le 14 mai 2023, le cyclone Mocha a frappé le golfe du Bengale, touchant terre au Myanmar, près de la frontière avec le Bangladesh. Avec des vents soutenus de 180 à 190 kilomètres par heure, des rafales violentes, des pluies torrentielles et des inondations, le cyclone a touché terre dans un contexte très vulnérable, aggravant la pauvreté, les inégalités et la dégradation de l'environnement. Toutefois, son impact a été très différent de la dévastation causée par le cyclone Nargis en 2008, une tempête aussi puissante que le cyclone Mocha, qui avait causé la perte de plus de 138 000 vies au Myanmar.

Après s'être formé au-dessus de la mer d'Arabie, le cyclone Biparjoy, accompagné de vents de 140 kilomètres par heure, a touché terre le 16 juin 2023 dans l'État indien du Gujarat, densément peuplé, près de la frontière avec le Pakistan. Aucun décès n'a été enregistré.

Les cyclones Mocha et Biparjoy illustrent l'efficacité de l'extrême précision des alertes rapides, qui ont permis d'évacuer à temps des dizaines de milliers de personnes vivant dans des communautés vulnérables. Le Centre météorologique régional spécialisé, basé à New Delhi, surveille les cyclones dans le nord de l'océan Indien et collabore avec le Groupe d'experts OMM/CESAP des cyclones tropicaux afin de fournir des produits et des services d'alerte rapide sur les cyclones tropicaux dont l'origine et les effets sont de nature transfrontière.

**Typhons du Pacifique en 2023**

L'intervention coordonnée au niveau régional des pays membres du Comité CESAP/OMM des typhons a permis d'atténuer les effets des violents typhons dans le Pacifique occidental (Sanvu, Mawar, Doksuri, Talim et Bolaven) en 2023. De même, le Comité des cyclones tropicaux de l'Association régionale V de l'OMM (Pacifique Sud et sud-est de l'océan Indien) a mené des activités spécialisées d'analyse, de suivi et de prévision des cyclones tropicaux violents dans le Pacifique Sud (à savoir les cyclones Judy et Kevin). Les Centres météorologiques régionaux spécialisés basés à Tokyo et à Nadi (Fidji) surveillent respectivement les cyclones dans le Pacifique Nord-Ouest et le Pacifique Sud. Tous deux collaborent avec les pays membres du Comité CESAP/OMM des typhons et du Comité des cyclones tropicaux de l'Association régionale V de l'OMM (Pacifique Sud et sud-est de l'océan Indien) afin de fournir des produits et des services d'alerte rapide sur les typhons dont l'origine et les effets sont de nature transfrontière.

## Encadré 2

**Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie**

Le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque pour l'Afrique et l'Asie, créé avec le soutien du Fonds d'affectation spéciale multidonateur de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques, est une institution intergouvernementale gérée par ses États membres. Il s'agit d'un système d'alerte rapide visant à produire et à communiquer des informations et à renforcer les capacités.

Le Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque a mis en place ses propres capacités institutionnelles, mais il bénéficie d'installations informatiques excédentaires et de qualité en Inde (grâce au Ministère des sciences de la terre) et au Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme. Un autre rôle important qu'il joue est de transmettre les observations faites par les institutions et organisations mondiales aux réseaux nationaux ou locaux et vice versa, en particulier dans les pays en développement à faible capacité, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, qui sont souvent absents du Système mondial de télécommunications de l'OMM.

Un des premiers produits de la plateforme a été un système de prévision des inondations allant de un à dix jours pour le Bangladesh, créé en 2007 par le Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme et d'autres parties. Afin de renforcer les capacités régionales, la responsabilité des modules de prévision des inondations a été transférée au Centre de prévision des inondations et d'alerte rapide du Bangladesh en 2009. Toutefois, le volume important de données généré par ces modules s'est avéré trop difficile à gérer pour le Centre. En conséquence, la responsabilité a été transférée au Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque afin de faire passer la période couverte par les prévisions de 10 à 15 jours pour le bassin des trois fleuves majeurs, à savoir le Gange, le Brahmapoutre et le Jamuna. Des efforts particuliers ont été déployés afin d'atteindre les communautés : des outils de diffusion de messages vocaux ont été utilisés, souvent pour surmonter les obstacles liés à l'alphabétisation, et des conseils agrométéorologiques et sur le bétail ont été diffusés. Plus de 50 000 bénéficiaires bangladais ont reçu des conseils par l'intermédiaire de la plateforme.

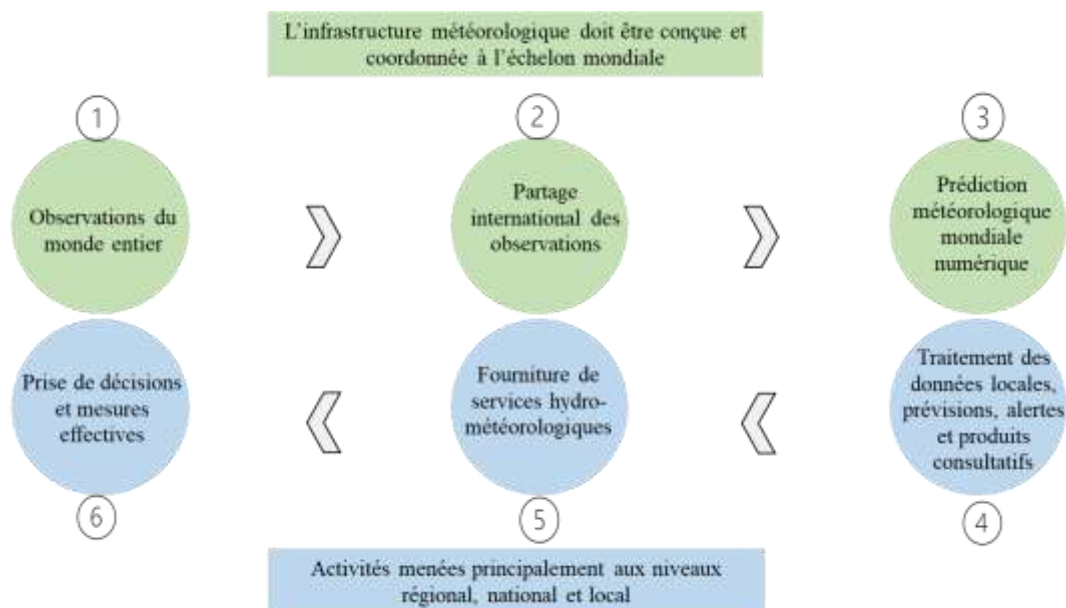
Lors des inondations dues à la mousson en 2020, un système de prévision des inondations à 15 jours, qui fait partie du Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque, a prouvé son efficacité. Les inondations ont été détectées avec succès 14 jours à l'avance et une évaluation après la mousson réalisée dans les zones touchées par les inondations a révélé que plus de 97 % des bénéficiaires avaient reçu des alertes fondées sur les prévisions grâce au Dispositif. Disposant d'un délai de plus de cinq jours pour se protéger et protéger ses ressources, la majorité de la population a été en mesure d'agir rapidement. Par exemple, les gens ont pu déplacer leur bétail vers une zone plus sûre ou arrêter de planter certains types de semences avant les inondations.

En raison de la forte demande de services couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur du système d'alerte rapide, le nombre de membres du Dispositif régional intégré d'alerte rapide multirisque n'a cessé d'augmenter, passant de 10 pays membres asiatiques en 2008 à 48 pays membres et États collaborateurs de l'Asie, du Pacifique et d'Afrique, dont la plupart sont des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement à haut risque.

**A. Chaînes de valeur de l’information des systèmes d’alerte rapide multidangers**

21. Les services météorologiques et climatiques générés par une chaîne de valeur météorologique et l’efficacité des systèmes d’alerte rapide dépendent du bon fonctionnement de tous les éléments. Les trois premiers éléments de la chaîne de valeur constituent l’infrastructure météorologique mondiale et reposent sur une approche collaborative à l’échelle internationale. En revanche, les trois derniers éléments sont généralement mis en place au niveau national (voir la figure IV pour les six éléments). Outre un horizon de prévision de 24 à 36 heures, des données d’observation et des modèles mondiaux sont nécessaires en vue d’étayer les prévisions à n’importe quel endroit. Le lien du niveau mondial au niveau local des systèmes d’alerte rapide est particulièrement vital non seulement pour répondre aux risques transfrontières et faire des économies d’échelle, mais également pour s’assurer d’atteindre les communautés à risque. C’est là que les niveaux régionaux et sous-régionaux de la chaîne de valeur de l’information de l’alerte rapide, du niveau mondial au niveau local, revêtent une importance particulière. De plus, c’est à ces niveaux qu’il existe des lacunes critiques dans les pays à haut risque et à faible capacité, les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral<sup>10</sup>. Les modèles mondiaux ne peuvent pas générer efficacement les données nécessaires à la prévision aux niveaux national et local si les chaînes de valeur de l’information ne sont pas intégrées de manière ininterrompue dans les chaînes de valeur régionales et sous-régionales. Tous les pays ont donc un intérêt commun pour les trois premiers éléments de la chaîne, tandis que les trois derniers sont principalement gérés au niveau national.

Figure IV  
**Chaîne de valeur météorologique**



Source : adapté à partir du document *Hydromet Gap Report 2021* d’Alliance for Hydromet Development (Genève, 2021).

<sup>10</sup> Alliance for Hydromet Development, *Hydromet Gap Report 2021* (Genève, 2021).

22. Pour combler les lacunes de la chaîne de valeur de l'information, une stratégie régionale doit inclure les informations de pointe provenant des plateformes techniques des principales parties prenantes. Par exemple, les forums régionaux sur l'évolution probable du climat sont des plateformes qui rassemblent des spécialistes du climat et des représentants du secteur venant de pays situés dans une région dont le climat est homogène. Ces forums produisent des prévisions et des informations climatiques concertées basées sur les contributions des services météorologiques et hydrologiques mondiaux, régionaux et nationaux dans le but de faire des avancées socioéconomiques substantielles dans les secteurs sensibles au climat<sup>11</sup>. Avec la mise en place de stratégies régionales et sous-régionales, les forums sont devenus l'un des vecteurs de la mise au point de produits et de services axés sur les besoins des utilisateurs et de leur diffusion aux bénéficiaires aux niveaux régional et national. Au total, 19 forums de ce type sont régulièrement organisés dans de nombreuses régions du monde, principalement à l'intention des pays en développement et des pays les moins avancés. Les forums organisés en Asie et dans le Pacifique comprennent le Forum sur l'évolution probable du climat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), le Forum sur l'évolution probable du climat en hiver en Asie de l'Est, le Forum sur la surveillance, l'évaluation et les prévisions climatiques régionales pour l'Asie, le Forum sur l'évolution probable du climat en Eurasie du Nord, le Forum sur l'évolution probable du climat des îles du Pacifique et le Forum sur l'évolution probable du climat en Asie du Sud.

23. Outre les discontinuités de la chaîne de valeur de l'information relative aux risques climatiques, de nombreux pays sont également confrontés à des lacunes dans la chaîne de valeur de l'information relative aux risques géophysiques et sismiques. Compte tenu du succès des systèmes transfrontières d'alerte aux tsunamis mis en place pour couvrir les bassins de l'océan Indien et de l'océan Pacifique, une approche similaire peut également être envisagée afin de renforcer l'atténuation des effets des tremblements de terre. Grâce aux smartphones, qui ont permis d'augmenter la densité des réseaux d'observation sismique, les systèmes d'alerte sismique ont progressé et sont désormais en mesure de fournir aux citoyens des alertes vitales quelques secondes seulement avant un tremblement de terre catastrophique. De même, dans un effort visant à réduire au minimum les dommages économiques, de nombreux pays ont désormais recours à des arrêts automatisés des activités industrielles et autres, déclenchés en cas d'activité sismique dépassant une certaine magnitude. La revitalisation des efforts transfrontières visant à faire progresser les systèmes de détection et d'alerte des tremblements de terre aurait un effet catalyseur sur la réduction du nombre de décès et des pertes économiques dues aux tremblements de terre dans toute la région, en particulier dans les pays ayant un risque sismique élevé et une faible capacité.

24. La sous-région du Pacifique a adopté de manière proactive une stratégie sous-régionale. La Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe, la Réunion ministérielle du Pacifique sur la météorologie et la Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050 ont permis de mobiliser un soutien politique fort en faveur d'un système d'alerte rapide multidanger plus inclusif et plus efficace. Le

---

<sup>11</sup> OMM, *Regional Climate Outlook Forums* (Genève, 2016).

programme Weather Ready Pacific sert de stratégie clef pour renforcer les systèmes d'alerte rapide multidangers dans la sous-région, en étroite collaboration avec les partenaires de l'initiative « Alertes précoces pour tous », ainsi qu'avec les parties prenantes régionales et les gouvernements du Pacifique (voir encadré 3).

25. Pour continuer de garantir les investissements dans la chaîne de valeur de l'information mondiale et régionale, il est essentiel de traduire les alertes rapides en décisions et interventions efficaces au niveau local. À cet égard, des mesures d'anticipation sont prises avant une catastrophe annoncée afin de tenter d'en minimiser les effets. L'adoption de mesures d'anticipation impose d'avoir accès à des informations fiables sur les risques, à des prévisions précises et à des systèmes d'alerte rapide bien établis. Au niveau régional, le Groupe de travail technique Asie-Pacifique sur les mesures d'anticipation, dont la CESAP est membre et qui est codirigé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, est un partenariat régional clef pour la mise en commun de données factuelles, l'élaboration de normes<sup>12</sup>, la coordination conjointe et la sensibilisation en vue de combler les lacunes des systèmes d'alerte rapide grâce à des mesures d'anticipation au niveau local. Au niveau sous-régional, l'Asie du Sud-Est est devenue une pionnière dans les domaines de la gestion des sécheresses et des mesures d'anticipation. Lors du trente-septième Sommet des pays de l'ASEAN, qui s'est tenu en 2020, les États membres de l'ASEAN ont adopté la Déclaration de l'ASEAN sur le renforcement de l'adaptation aux sécheresses. Cette étape a ouvert la voie à l'élaboration du Plan d'action régional de l'ASEAN pour l'adaptation à la sécheresse (2021-2025), ainsi qu'au renouvellement d'engagements visant à créer des plans d'action similaires au niveau national. S'appuyant sur ces efforts, le Cadre de l'ASEAN sur les mesures d'anticipation en matière de gestion des catastrophes a été lancé en 2022, créant un environnement stratégique favorable à la transformation de l'approche sous-régionale de la gestion des sécheresses d'une posture réactive à une posture plus proactive et préventive, renforçant ainsi la résilience à la sécheresse dans la sous-région. Par l'intermédiaire du Groupe de travail technique Asie-Pacifique sur les mesures d'anticipation et en partenariat étroit avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'OMM, le secrétariat a aidé l'ASEAN à faire coïncider des mesures concrètes entre le Plan d'action régional de l'ASEAN pour l'adaptation à la sécheresse (2021-2025) et le Cadre de l'ASEAN sur les mesures d'anticipation en matière de gestion des catastrophes. Lors de l'atelier régional conjoint qui s'est tenu en décembre 2023 sur le thème « Se tenir prêt à El Niño : se préparer à des années sèches dans les pays de l'ASEAN grâce à l'amélioration des alertes rapides et des mesures d'anticipation », les États membres de l'ASEAN ont participé à l'élaboration d'une vision globale des mesures d'anticipation face à El Niño. Les principaux aspects étaient l'amélioration des systèmes d'information sur les risques, d'alerte précoce et de prévision, le perfectionnement de la conception et de la mise en œuvre des mesures d'anticipation et la rationalisation des financements préétablis.

---

<sup>12</sup> Pour plus d'informations sur les normes techniques, voir Groupe de travail technique Asie-Pacifique sur les mesures d'anticipation, *Technical Standards on Anticipatory Action in Asia and the Pacific* (Bangkok, 2023).

## Encadré 3

**Une approche sous-régionale distincte pour la mise en œuvre de l'initiative « Alertes précoces pour tous » dans les petits États insulaires en développement du Pacifique**

Cinq pays du Pacifique, à savoir les Fidji, les Îles Salomon, Kiribati, le Samoa et les Tonga, font partie des 30 premiers pays à bénéficier d'un soutien ciblé dans le cadre du lancement mondial de l'initiative « Alertes précoces pour tous ».

Le lancement de l'initiative « Alertes précoces pour tous » dans le Pacifique sera différent de celui des autres sous-régions, étant donné que des programmes, des initiatives et des cadres de systèmes d'alerte rapide sont déjà mis en place ou en cours d'élaboration au niveau sous-régional. Le programme Weather Ready Pacific<sup>a</sup> a été approuvé par les dirigeants du Pacifique en 2021 et son plan de mise en œuvre a été présenté pour adoption à la réunion des dirigeants du Forum des îles du Pacifique en novembre 2023. De plus, lors de la sixième réunion du Conseil météorologique du Pacifique, qui s'est tenue en août 2023, les ministres du Pacifique responsables des services météorologiques ont adopté la Déclaration de Namaka<sup>b</sup>, dans laquelle ils ont conclu que le programme Weather Ready Pacific serait le principal vecteur de la mise en place d'alertes rapides pour tous dans le Pacifique.

Il est essentiel que les initiatives mondiales relatives aux systèmes d'alerte rapide soient alignées sur les initiatives aux niveaux régional et sous-régional. Les responsables des piliers dans le Pacifique contribuent à définir la manière dont les alertes rapides pour tous peuvent compléter les activités menées dans le cadre du programme Weather Ready Pacific. Le lancement du programme Weather Ready Pacific au niveau national devrait commencer en avril ou en mai 2024. Entre-temps, de nombreuses évaluations, recensions des parties prenantes et consultations sur l'état des systèmes nationaux d'alerte rapide, des lacunes et des besoins ont eu lieu, notamment dans les documents *Asia-Pacific Disaster Report 2023*, *Asia-Pacific Disaster Report 2022: Pathways to Adaptation and Resilience in Pacific SIDS* et *Global Status of Multi-Hazard Early Warning Systems*, qui se réfèrent à l'objectif G-3 du Cadre de Sendai.

Source : Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et OMM, *Global Status of Multi-Hazard Early Warning Systems, 2023* (Genève, 2023).

<sup>a</sup> Pour plus d'informations, voir Conseil météorologique du Pacifique, « Weather Ready Pacific ». Disponible à l'adresse suivante : [www.sprep.org/sites/default/files/30-SPREP-Meeting-Officials/Eng/WP\\_8.1.2.Att\\_1-Overview-Weather\\_Ready\\_Pacific\\_Decadal\\_Program\\_Investment.pdf](http://www.sprep.org/sites/default/files/30-SPREP-Meeting-Officials/Eng/WP_8.1.2.Att_1-Overview-Weather_Ready_Pacific_Decadal_Program_Investment.pdf)

<sup>b</sup> Voir [http://www.pacificmet.net/sites/default/files/inline-files/documents/ENDORSED-Namaka\\_Declaration-PacificMinistersMeeting\\_Meteorology.pdf](http://www.pacificmet.net/sites/default/files/inline-files/documents/ENDORSED-Namaka_Declaration-PacificMinistersMeeting_Meteorology.pdf).

## **B. Renforcer les capacités nationales en tirant parti des innovations numériques au service des systèmes d'alerte rapide multidangers**

26. Les technologies numériques et la science des données offrent des possibilités de transformation permettant de tirer parti des innovations pour mettre en place des systèmes d'alerte rapide multidangers de bout en bout et centrés sur les personnes. En particulier, les écosystèmes de données et la généralisation de la dématérialisation permettent de renforcer l'inclusivité des produits et services d'alerte rapide et de mieux garantir leur diffusion auprès des communautés vulnérables vivant dans des foyers de risques.

27. Le Portail sur les risques et la résilience, par exemple, s'est révélé être un outil puissant pour combler les lacunes critiques des éléments des systèmes d'alerte rapide, en particulier en ce qui concerne les piliers 1 et 2. Doté des dernières données issues de la sixième phase du Projet de comparaison de modèles couplés, le Portail offre un moyen unique de visualiser l'évolution climatique actuelle et future en fonction du scénario de référence et des scénarios de réchauffement de 1,5 °C et 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Grâce au Portail, il est possible de recenser les foyers de risque et d'établir un profil de risques multiples pour la région. Ces prévisions sont essentielles pour comprendre l'évolution des risques d'inondations, de sécheresses, de vagues de chaleur et de cyclones tropicaux, ce qui permet d'assurer les alertes rapides dans un paysage d'aléas en mutation et ainsi de prendre des mesures d'anticipation. De plus, dans le cadre du pilier 2, le Portail sous-tend la composante prévisionnelle des systèmes d'alerte rapide grâce à sa méthodologie de prévision axée sur l'impact. Cette méthodologie permet de mieux comprendre l'impact des prévisions sur les variables socioéconomiques et les secteurs spécifiques, et donc d'améliorer l'efficacité des alertes précoces.

28. Ces analyses ont soutenu la mise en place d'éléments de l'alerte rapide, notamment aux Maldives. Les petits États insulaires en développement font face à des défis en matière de connaissance des risques de catastrophes et d'appréciation des risques liés aux aléas et au climat en raison du manque de précision des ensembles de données mondiales. En collaboration avec la Plateforme d'information sur l'adaptation aux changements climatiques en Asie et dans le Pacifique, le cadre d'analyse et de visualisation du Portail a été employé pour appuyer un effort d'affinage des données de projection climatique à une grille de 5 km afin de fournir une étude d'impact qui pourrait servir de système d'alerte rapide adapté aux conditions locales. Le Portail peut également être utilisé pour recenser les foyers de risques, évaluer la vulnérabilité des secteurs sensibles au climat et fournir des solutions d'adaptation à de multiples scénarios climatiques.

29. La CESAP, avec le soutien des coordonnateur(trice)s résident(e)s concerné(e)s, a participé et contribué à toutes les consultations nationales organisées en 2023 dans le cadre du déploiement national au Bangladesh, au Cambodge, aux Maldives, au Népal, en République démocratique populaire lao et au Tadjikistan. Elle prévoit également de contribuer aux lancements dans le Pacifique en 2024. Dans le cadre de sa stratégie régionale, le secrétariat a fourni un soutien technique qui s'est traduit par six mesures stratégiques (voir figure V). De plus, suivant le modèle utilisé aux Maldives, le secrétariat travaille avec les dirigeants mondiaux concernés, les équipes de pays des Nations Unies et les organismes nationaux en vue de compléter et de combler les lacunes dans la connaissance des risques de catastrophe (pilier 1) et les prévisions axées sur l'impact (pilier 2). En outre, le secrétariat met au point des outils et des méthodologies et fournit une aide à la décision pour la prévision axée sur l'impact des risques transfrontières tels qu'El Niño, La Niña et la mousson asiatique.

Figure V

**Soutien technique fourni par le secrétariat dans le cadre des six mesures stratégiques du déploiement de l'initiative « Alertes précoces pour tous »**



Source : Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe de la CESAP, 2024.

**C. Innovations géospatiales**

30. Les innovations géospatiales, impulsées principalement par les technologies numériques émergentes et la disponibilité accrue des mégadonnées terrestres prêtes à être analysées grâce à des cubes de données, offrent également aux pays de nouvelles possibilités d'améliorer toutes les composantes des systèmes d'alerte rapide multidangers. À ce jour, près de 300 bonnes pratiques provenant de plus de 30 pays et territoires, enregistrées dans la Base de données et tableau de bord des bonnes pratiques géospatiales de la CESAP<sup>13</sup>, une plateforme régionale de partage des connaissances en ligne, montrent comment les applications spatiales, les informations géospatiales et les innovations numériques sont déjà mises à profit dans les pays pour soutenir la réduction des risques de catastrophe et le renforcement de la résilience.

31. Dans le cadre du suivi de la résolution 79/9 de la CESAP sur la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle de Jakarta sur les applications des techniques spatiales au service du développement durable en Asie et dans le Pacifique, le secrétariat, en collaboration avec des partenaires, fait la démonstration des applications opérationnelles de l'innovation numérique, telles que l'utilisation des grands modèles de langage dans l'analyse des données géospatiales en vue d'améliorer la précision et la rapidité des

<sup>13</sup> Pour plus d'informations, voir [www.unescap.org/our-work/ict-disaster-risk-reduction/geospatial-good-practices-database-and-dashboard](http://www.unescap.org/our-work/ict-disaster-risk-reduction/geospatial-good-practices-database-and-dashboard).



évaluations des risques d'inondation et des alertes rapides. Un prototype d'outil de cartographie des risques d'inondation a été mis au point pour fournir des évaluations historiques et en temps quasi réel des zones touchées par les inondations. En outre, le secrétariat, par l'intermédiaire du Bureau sous-régional pour l'Asie du Sud-Est, a organisé une série de webinaires en trois parties afin de fournir les informations les plus récentes sur l'épisode 2023 d'El Niño-oscillation australe, qui pourrait figurer parmi les cinq phénomènes El Niño les plus puissants jamais enregistrés.

32. Par ailleurs, un cours en ligne ouvert à toutes et tous de 10 heures intitulé « Introduction à l'analyse de données géospatiales avec ChatGPT et Google Earth Engine », couvrant à la fois les dimensions physiques et socioéconomiques, a été lancé en décembre 2023 afin de renforcer les capacités des participants à utiliser de grands modèles de langage dans le cadre de la cartographie des foyers de risque d'inondation. À la fin du mois de décembre 2023, 2 000 participants venant de 110 pays participaient au cours. En collaboration avec le Bureau sous-régional pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale, le secrétariat a fait la démonstration des diverses applications de cette nouvelle capacité des systèmes d'alerte précoce en Asie centrale et en Asie du Sud-Est, avec le soutien de la Chine, de la Fédération de Russie, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon, du Kirghizistan, des Philippines, de la République de Corée et de la Thaïlande, ainsi que du Centre satellitaire des Nations Unies. En 2023, le système d'information sur les sécheresses en Asie centrale a été mis en place au Kirghizistan. La plateforme en ligne exploite les mégadonnées terrestres, l'informatique en nuage et les informations géospatiales pour améliorer considérablement la surveillance et la gestion de la sécheresse dans les pays de l'Asie centrale.

33. En 2024, le secrétariat continuera de travailler avec l'Université des Nations Unies, le Centre satellitaire des Nations Unies et d'autres partenaires dans les pays de l'Asie et du Pacifique afin de mettre au point des outils opérationnels permettant d'améliorer les systèmes d'alerte rapide, en particulier dans les pays en développement à haut risque, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement qui se trouvent en première ligne des changements climatiques.

#### **D. Financement d'une stratégie régionale : Fonds d'affectation spéciale multidonateur de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques**

34. En plus de canaliser les fonds nécessaires aux niveaux local et national pour mettre en place des systèmes d'alerte rapide pour tous, les pays doivent veiller à ce que des fonds de financement commun soient consacrés à la mise en œuvre de solutions régionales et sous-régionales en matière de systèmes d'alerte rapide en Asie et dans le Pacifique. Reconnaisant que l'approche de la coopération régionale a permis de répondre aux besoins relatifs aux systèmes régionaux d'alerte rapide, à sa huitième session, le Comité de la réduction des risques de catastrophe a invité les membres et les membres associés à apporter des contributions financières ou en nature au Fonds d'affectation spéciale multidonateur de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques, l'objectif étant d'intensifier l'action visant à mettre en place des alertes rapides pour tous en Asie et dans le Pacifique. En tant qu'unique mécanisme de financement régional soutenant l'apprentissage en commun dans le domaine de la préparation aux catastrophes dans la région, le Fonds d'affectation

spéciale est particulièrement bien placé pour servir de catalyseur aux interventions dans la région afin de faire progresser les alertes rapides pour tous d'ici à 2027 et de créer des synergies transfrontières.

35. Près de 20 ans après le tsunami dans l'océan Indien, la CESAP, par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale, continue de mobiliser le soutien nécessaire à la mise en œuvre d'une stratégie régionale visant à mettre en place des alertes rapides pour tous. Lors de la vingt-cinquième réunion du conseil consultatif du Fonds d'affectation spéciale, les membres ont commandé deux études stratégiques afin d'approfondir l'apprentissage collectif sur les investissements dans les systèmes d'alerte rapide.

36. La première étude, qui sera réalisée en collaboration avec la Commission océanographique intergouvernementale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, sera une évaluation des capacités de préparation aux tsunamis dans les océans Indien et Pacifique. Les progrès réalisés dans les systèmes d'alerte aux tsunamis au cours des 20 dernières années seront mis en évidence et les lacunes techniques et politiques de la préparation aux tsunamis seront recensées. La deuxième étude consistera à évaluer et à quantifier les avantages socioéconomiques issus de 20 années d'investissements dans les systèmes d'alerte rapide par l'intermédiaire du mécanisme de financement. Les conclusions de ces deux études serviront de base à un nouveau cadre stratégique pour le Fonds d'affectation spéciale sur la période 2025-2030, qui sera lancé lors d'une manifestation commémorant les 20 ans du tsunami dans l'océan Indien. Le cadre stratégique sera axé sur la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'alerte rapide pour tous, s'appuiera sur plus de 18 ans de réalisations et d'apprentissage et visera à continuer à répondre, grâce à la coopération régionale, aux besoins non satisfaits en matière de systèmes d'alerte rapide multidangers.

## **V. Questions portées à l'attention de la Commission**

37. Veiller à ce que tout le monde soit couvert par des systèmes d'alerte rapide d'ici à 2027 dans les foyers de risques multiples de l'Asie et du Pacifique est essentiel, en particulier dans les pays en développement à haut risque, les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement. La Commission est invitée à prendre note du présent document et à donner de nouvelles directives au secrétariat concernant ses activités dans ce domaine, notamment en ce qui concerne les éléments suivants :

a) Mise en œuvre d'une stratégie régionale d'opérationnalisation des alertes rapides aux niveaux national, sous-régional et régional ;

b) Augmentation des investissements dans la chaîne de valeur de l'alerte rapide, notamment par l'intermédiaire du Fonds d'affectation spéciale multidonateur de la CESAP pour la préparation aux tsunamis, aux catastrophes et aux changements climatiques, au titre du nouveau cadre stratégique pour 2025-2030.